
SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE
Réunion régulière

Date : le jeudi 27 janvier 2022
Heure : 11 h 30
Endroit : Visioconférence (Zoom)

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour (annexe A1)

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2021 (annexe B1)
B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2021

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice (annexe C1)
C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche – rapport verbal

Section D : PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de question de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées à la secrétaire générale (dradi@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Section E : RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

E1. Faculté des arts et Faculté des sciences – rapport verbal
E2. Faculté d'éducation et des études professionnelles – aucun rapport
E3. École technique et professionnelle (annexe E3)
E4. École des sciences infirmières et des études de la santé – aucun rapport
E5. Division de l'éducation permanente (annexe E5)
E6. Direction des services aux étudiants – aucun rapport

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

F1. Bureau de direction (annexe F1)
F2. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche – aucun rapport
F3. Comité d'appel – aucun rapport
F4. Comité d'étude des cours et des programmes (annexe F4)
F5. Comité de la bibliothèque – aucun rapport
F6. Comité de mérite – aucun rapport

Section G : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

G1. Aucun rapport

Section H : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

H1. Rapport en date du 12 janvier 2022 (annexe H1)

Section I : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

I1. Calendrier académique 2022-2023 (annexe I1)

Section J : AFFAIRES NOUVELLES

Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

K1. La prochaine rencontre régulière du Sénat aura lieu le **jeudi 24 février 2022** à 11 h 30 par visioconférence.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire générale,



Debra Radi